

L'Adresse—M. Guilbault

cause des difficultés à l'économie. Ce n'est pas facile pour un gouvernement de dire des vérités aussi crues à la population et, pourtant, nous l'avons fait à plusieurs reprises. Nous ne faisons pas que parler, nous agissons aussi.

Nous savons, et le ministre des Finances l'a dit lors de son intervention sur le discours du trône, que plus d'un milliard de dollars sont dépensés cette année pour des projets qui visent à diminuer le taux de chômage au Canada. On sait en particulier que 450 millions de dollars seront affectés à des programmes directs de création d'emplois. On sait que près de 590 millions de dollars serviront à des programmes de recyclage et de mobilité de la main-d'œuvre afin d'aider la personne, qui se trouve dans une situation difficile à se sortir de son problème de chômage personnel.

De plus, le ministre des Finances nous a annoncé que des crédits supplémentaires de 150 millions de dollars serviraient à financer des projets à haute intensité de main-d'œuvre dans les régions du Canada où le taux de chômage est le plus élevé. Comme je le disais tantôt, nous agissons et nous n'avons pas peur d'affronter les problèmes quels qu'ils soient.

J'aimerais soulever un autre point qui, ce me semble, mérite d'être signalé. Nous avons été attaqués durant le débat sur notre façon de nous comporter vis-à-vis de l'unité nationale. Plusieurs députés répètent sans cesse que le gouvernement fédéral actuel serait le champion de la centralisation et presque de la dictature. Pour ma part, je trouve que tout cela est de la «foutaise». Au contraire, nous sommes présentement dans une situation où jamais comme auparavant les dépenses gouvernementales son décentralisées.

La Constitution, et on le sait, n'a jamais été modifiée en profondeur pour ce qui est de la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces depuis de nombreuses années. Mais une façon pratique par laquelle l'équilibre des pouvoirs a été modifié, c'est justement cette décentralisation du pouvoir de dépenser. Qu'il me suffise de citer une allocution que faisait le sénateur Lamontagne, alors qu'il disait à une conférence à l'Université de Montréal, le 6 avril dernier, ce qui suit:

En 1870, les dépenses fédérales directes en biens et services s'élevaient à 52 p. 100 de celles de l'ensemble des gouvernements; . . .

. . . au Canada. C'est-à-dire des gouvernements: fédéral, provinciaux et municipaux.

. . . en 1926, ce pourcentage n'était que de 26 p. 100. En 1950, il remontait à 48 p. 100 pour descendre de nouveau à 25 p. 100 en 1975. Nous sommes donc revenus aujourd'hui à peu près à la situation de 1926 qui a correspondu à l'apogée de la décentralisation au Canada.

● (1502)

Je cite toujours le sénateur Lamontagne:

Par contre, en 1926, les subventions du gouvernement fédéral aux provinces et aux municipalités ne représentaient environ que 3 p. 100 de leurs dépenses totales. Cette proportion s'est élevée à 5 p. 100 en 1950 et à près de 30 p. 100 en 1975. Cette tendance a raffermi le mouvement de décentralisation.

On comprend facilement quand on examine ces chiffres que de plus en plus le gouvernement fédéral, on le sait, cède des fonds et du pouvoir de dépenser aux provinces. Je le répète, le gouvernement fédéral aujourd'hui ne dépense que 25 p. 100 de ce que les gouvernements dépensent au Canada. Cette tendance ne fait que s'accroître.

J'aimerais relever sur le plan de l'unité nationale une attaque particulièrement acerbe qu'a faite contre le gouvernement le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) qui a ridiculisé de façon inopportune, à mon avis, la proposition de

référendum national qu'a faite le chef du gouvernement. Notre journal des *Débats* du 25 octobre, à la page 245, nous montre le député de Kingston et les Îles disant exactement ce qui suit, et je cite:

Apparemment, il se pourrait que le gouvernement tienne un référendum sur l'unité nationale, et j'insiste sur le mot «pourrait», car, fidèle à son habitude, le premier ministre refuse de fournir quelque détail que ce soit sur ce référendum. Il joue sur les équivoques. Peut-être qu'il aura lieu, et peut-être qu'il n'aura pas lieu; et s'il a lieu, peut-être aura-t-il lieu à l'échelle nationale, peut-être aura-t-il lieu au Québec seulement;

Et je saute des parties de la citation pour en arriver un peu plus bas, où elle mentionnait:

Il faut se demander si ce référendum-plébiscite ou plébiscite-référendum n'est pas rien d'autre qu'une manœuvre de diversion destinée à détourner l'attention de notre population de la façon inepte dont le gouvernement s'occupe de nos problèmes économiques.

J'aurais aimé entendre l'opposition dire au sujet de ce projet de référendum ce qu'elle en pense vraiment. Mais non, une fois de plus, elle va se garder bien solennellement de nous dire qu'elle est sa position. Pourtant, il me semble clair et net que le gouvernement du Canada et le Parlement devraient se doter d'un instrument qui nous permette, le cas échéant, de consulter les Canadiens sur cette question si importante de l'unité nationale. Autrement, nous laissons dans les mains du Parti Québécois, à Québec, le pouvoir de tout décider, de faire seul les consultations populaires, et nous nous privons du droit de faire la même chose et de demander aux Canadiens ce qu'ils en pensent. Je suis assuré que les Canadiens, surtout ceux des provinces anglophones, seraient infiniment intéressés à être consultés quand le Parti Québécois leur parle non seulement de souveraineté mais ensuite d'association économique. Nous savons tous que si on veut s'associer économiquement au reste du Canada il est essentiel de leur demander avant ce qu'ils en pensent. Alors je souhaite ardemment qu'au lieu de ridiculiser une proposition aussi sérieuse, que l'opposition s'empresse, lorsque le débat portera sur le sujet, d'appuyer cette mesure qui deviendra un outil essentiel dans les mains du Parlement canadien.

Au fond ce qui choque le plus les partis d'opposition, c'est qu'ils ne réussissent pas à former une équipe solide autour d'un chef tout aussi solide. La zizanie règne fréquemment dans ce parti. Le Cabinet d'ailleurs vient de s'enorgueillir et ainsi augmenter sa compétence par l'adjonction du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner), personnage fort compétent qui a dû quitter les rangs de son parti, étant donné qu'il avait l'intention de devenir plus efficace au service des Canadiens.

Je pourrais mentionner aussi l'arrivée chez les libéraux du député d'Hochelaga (M. Lavoie) qui a quitté nos voisins d'en face pour des raisons que tous comprennent. Il est amusant aussi de donner à titre d'exemple de zizanie qui affecte nos voisins d'en face les difficultés que connaît le député de Palliser (M. Schumacher) défait à une convention de son parti, apparemment manipulée. Prochainement nous en saurons sans doute davantage car le député, me dit-on, a l'intention d'aller faire valoir son point de vue et de se défendre au congrès que tiendra prochainement le parti progressiste conservateur dans la province de Québec. Il sera intéressant de voir le déroulement de cette affaire pour le moins mystérieuse.